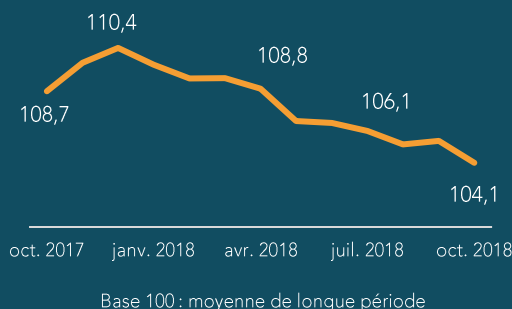


# LE POINT DE CONJONCTURE

## Climat des affaires (tous secteurs)



| Données : Enquêtes d'opinion réalisées par l'INSEE

## Focus sur... le moral des industriels

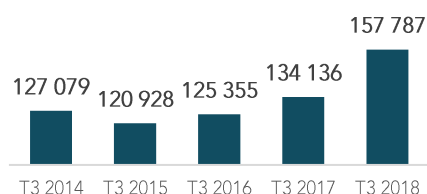
- La dégradation du climat des affaires se poursuit en octobre dans l'industrie manufacturière, le recul demeurant quasi-constant depuis le début de l'année. Aussi, l'indicateur atteint-il son plus bas niveau depuis décembre 2016.
- Dans le détail, les industriels sont moins nombreux à constater une hausse de leur production. Leurs carnets de commandes sont en outre jugés moins garnis qu'en septembre. Cette baisse du climat des affaires s'observe notamment dans l'industrie automobile et celle du bois, papier et imprimerie. Dans ces deux sous-secteurs, l'indicateur de climat des affaires se situe désormais en dessous de la moyenne de longue période.
- A l'inverse, les fabricants de produits informatiques, électroniques et optiques sont plus nombreux, en octobre, à prévoir une amélioration de leurs perspectives personnelles de production. De fait, dans ce sous-secteur, le climat s'améliore.

## Le nombre de créations d'entreprises progresse fortement cet été.

Au troisième trimestre 2018, 157 787 entreprises ont été créées, soit une hausse de 17,6 % sur un an. Les immatriculations de micro-entrepreneurs progressent plus vivement (+ 28,1 % par rapport au troisième trimestre 2017), que les autres formes de créations (+ 9,9 %).

Ces chiffres sont révélateurs du développement continu des activités de livraison rapide. Après le transport de personnes, c'est désormais la livraison de plats à domicile qui offre de nombreux débouchés aux micro-entrepreneurs, en dépit de la précarité en termes de protection sociale et de rémunération. Dans le secteur des transports et entreposage, le nombre de créations croît ainsi de 86 % sur un an.

## Créations d'entreprises



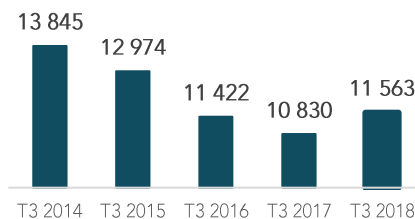
| Sources : INSEE, données brutes

## Les défaillances d'entreprises suivent la même tendance.

Le nombre de défaillances d'entreprises enregistrées au troisième trimestre 2018 confirme l'inquiétude du printemps. Avec un total de 11 563 jugements entre août et septembre, le nombre de procédures, cet été, progresse de 6,8 % sur un an. Le nombre d'emplois menacés baisse toutefois légèrement (- 0,6 %).

Aussi, le nombre de défaillances de micro-entreprises croît-il davantage que celui des PME (+ 7,1 % de procédures, contre + 2,0 %). En outre, les entreprises de moins de 10 salariés sont plus nombreuses à subir une liquidation judiciaire directe (69 %) que les PME. En effet, parmi ces dernières, 57 % bénéficient d'une sauvegarde ou d'un redressement judiciaire au troisième trimestre.

## Défaillances d'entreprises



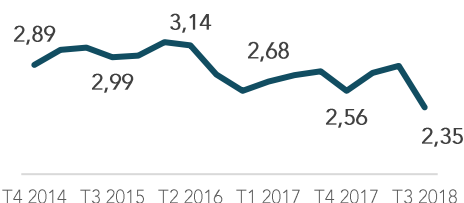
| Sources : Altares, données brutes.

## Le coût du financement baisse pour les crédits à court terme.

Au troisième trimestre 2018, le taux des crédits à court terme diminue. Le taux moyen des crédits de trésorerie échéancés recule de 0,18 point, à 1,63 %, par rapport au trimestre précédent. Le taux moyen des crédits de découverts se replie quant à lui, de 0,53 point, à 2,35 %. Cette baisse devrait profiter aux TPE, dont les problèmes de trésorerie sont récurrents. Toutefois, 70 % des crédits de trésorerie échéancés sont à taux variable, ce qui rend alors possible une hausse des taux sur les crédits en cours.

Aussi, le taux des crédits à long terme ne suit-il pas la même tendance au troisième trimestre. Le taux moyen s'élève à 1,61 % pour les crédits immobiliers (+ 0,03 point), tandis qu'il demeure inchangé, à 1,41 %, pour les crédits à l'équipement.

## Taux moyen des découverts (en %)



| Sources : Banque de France.